

Débat d'orientations budgétaires 2015





Bois le Roi



Sommaire

> Le contexte économique national

Les obligations légales Principales données financières Les mesures qui impactent les collectivités locales

Le contexte local

Quelques chiffres clés

> Le budget communal

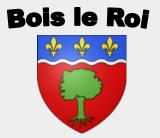
La situation 2014

- Le fonctionnement
- L'investissement

Les perspectives 2015

- Le fonctionnement
- L'investissement





Les obligations légales

En préambule, un rappel juridique

Rendu obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape dans le cycle budgétaire annuel.

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit avoir lieu dans un délai maximum de 2 mois précédant l'examen et le vote du budget primitif.

Il n'a aucun caractère décisionnel, cependant sa teneur doit faire l'objet d'une délibération.







Le Contexte Économique National

Principales données financières 2015

> Contexte macro-économique (prévisions)

Croissance France 1,0% Croissance Zone € 1,4% Inflation 0,9%

> Administrations publiques (prévisions)

Croissance en volume des dépenses publiques 0,2% Dette publique (%PIB) 97,2% Déficit public => objectif passer sous la barre des 3 % en 2017 (de 4,3 % en 2015 à 3,8 % en 2016, puis 2,8 % en 2017)

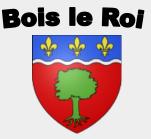
> Collectivités Locales

Transferts financiers de l' Etat 101 Mds €

- dont concours financiers de l' Etat 53,3 Mds €
- dont DGF 36,6 Mds €
- > Gel du point d'indice de la fonction publique

Source: PLF 2015 Rapport économique, social et financier et Jaunes budgétaires





Le Contexte Économique National

Les principales mesures qui impactent les collectivités locales

• Baisse marquée de la Dotation Globale de Fonctionnement Un effort d'économie de 11 milliards € résultant du programme de stabilité 2014-2017.

Une réduction de 3,67 mds € sur l'enveloppe normée en 2015, après une réduction de 1,5 md € en 2014, suivie d'une réduction chaque année jusqu'en 2017.

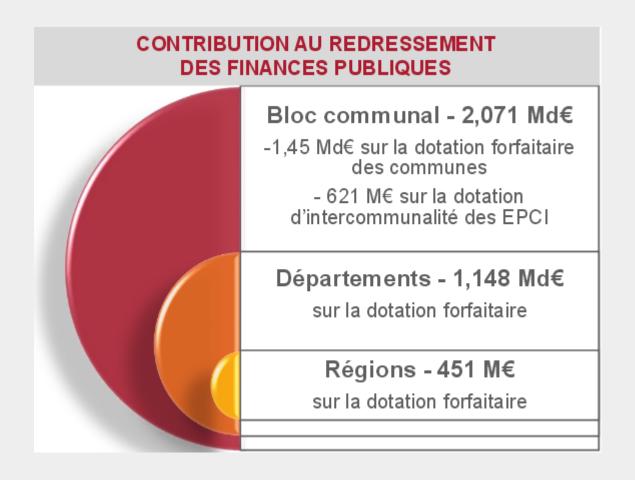
=> Des impacts lourds pour les recettes de fonctionnement







Répartition de la baisse de 3,67Mds € de la DGF entre les collectivités locales



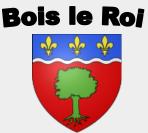




Le Contexte Économique National

- Les principales mesures qui impactent les collectivités locales (suite)
- Hausse du taux du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) Il progresse de 166 millions € en 2015 et passe à 5,9 milliards € Le taux du FCTVA passe de 15,761 % à 16,404 %
- Création d'une nouvelle « dotation de soutien à l'investissement local (se traduisant notamment par une majoration de la dotation des territoires ruraux (DETR))
- Hausse de 0,9 % des valeurs locatives en 2015 (comme en 2014)
- Prorogation du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires





Le Contexte Local

 ♦ Quelques chiffres clés...
 Analyse des équilibres financiers fondamentaux de Bois le Roi (dernière situation publiée : 2013)

Population au 1^{er} janvier : 5 859 habitants

Produits de fonctionnement

Impôts locaux : 3 512 K€ 599 € / hab Moyenne strate : 448 € / hab

DGF : 925 K€ 158 € / hab Moyenne strate : 203 € / hab

Charges de fonctionnement

Personnel : 2 421 K€ 413 € / hab Moyenne strate : 513 € / hab





Le Contexte Local

 ♦ Quelques chiffres clés...
 Analyse des équilibres financiers fondamentaux de Bois le Roi (dernière situation publiée : 2013)

Opérations d'investissement

Dép. d'équipement : 751 K€ 128 € / hab Moyenne strate : 385 € / hab

Endettement

Encours de la dette : 1 038 K€ 177 € / hab Moyenne strate : 881 € / hab

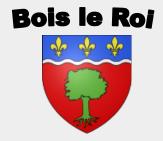


Bois le Roi

Le budget communal

- **♦** Situation provisoire à fin 2014
 - Fonctionnement
 - Investissement





Le budget communal

♦ Situation provisoire à fin 2014

L'année 2014 se termine avec une situation financière saine, en progression par rapport à 2013.

Après une baisse significative en 2013 (-10% par rapport à 2012), le résultat comptable de la section de fonctionnement augmente en 2014. Avec une hausse de + de 14% par rapport à 2013, il retrouve un niveau supérieur à celui de 2012, ceci malgré une baisse des dotations de l'Etat.

Cette situation constitue un levier pour redynamiser l'effort d'équipement au cours des prochaines années.





Le résultat provisoire en 2014 : les chiffres

Chiffres en K€	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Affectation du résultat 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de 2014 sans les RAR	Solde des restes à réaliser 2014	Résultat de clôture de 2014 avec les RAR
Investissement	- 223		+ 235	+ 12	- 113	- 101
Fonctionnement	+ 3 595	- 940	+ 984	+3 639		+ 3 639

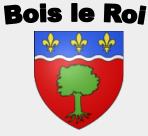




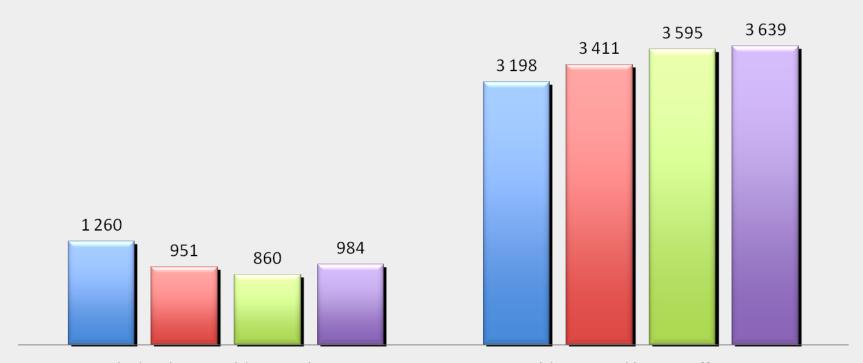
L'évolution du résultat de fonctionnement

	2011	2012	2013	2014 (provisoire)
Résultat de fonctionnement hors excédent antérieur	1 261	951	860	984
Excédent cumulé après affectation	3 198	3 411	3 595	3 639





L'évolution du résultat de fonctionnement (en K€)



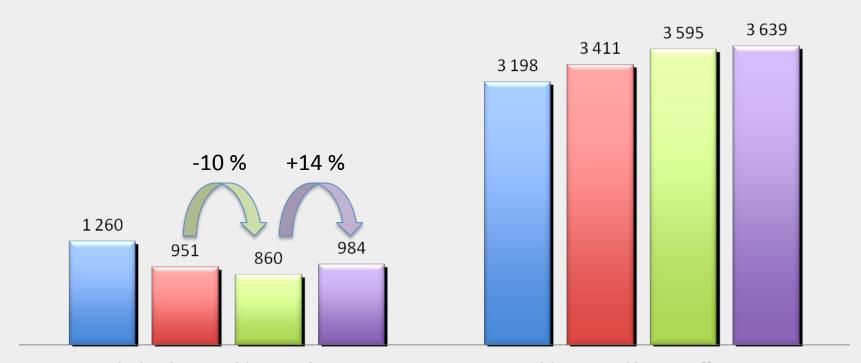
Résultat hors excédent antérieur

Excédent cumulé avant affectation





L'évolution du résultat de fonctionnement (en K€)



Résultat hors excédent antérieur

Excédent cumulé avant affectation







La section de fonctionnement : le détail par chapitre

Situation 2014 (chiffres provisoires)

Dépenses	(en K€)
Charges à caractère général	1 508
Charges de personnel	2 581
Atténuation de produits	102
Autres charge gestion courante	710
Dotations aux amortissements	104
Charges financières	32
Charges exceptionnelles	11
TOTAL	5 048

Recettes	(en K€)	
Atténuations de charge	153	
Ventes de produits	314	
Impôts et taxes	4 442	
Dotations Subventions	1 041	
Autres produits gestion courante	82	
Produits financiers	(0,013)	
Produits exceptionnels	(0,022)	
TOTAL	6 032	





La section de fonctionnement le détail par chapitre

Situation 2014 (chiffres provisoires)

Dépenses	(en K€)
Charges à caractère général	1 508
Charges de personnel	2 581
Atténuation de produits	102
Autres charge gestion courante	710
Dotations aux amortissements	104
Charges financières	32
Charges exceptionnelles	11
TOTAL	5 048

Recettes	(en K€)	
Atténuations de charge	153	
Ventes de produits	314	
Impôts et taxes	4 442	
Dotations Subventions	1 041	
Autres produits gestion courante	82	
Produits financiers	(0,013)	
Produits exceptionnels	(0,022)	
TOTAL	6 032	

Marge d'autofinancement brute = 984 K€

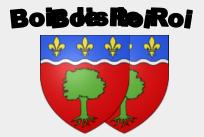




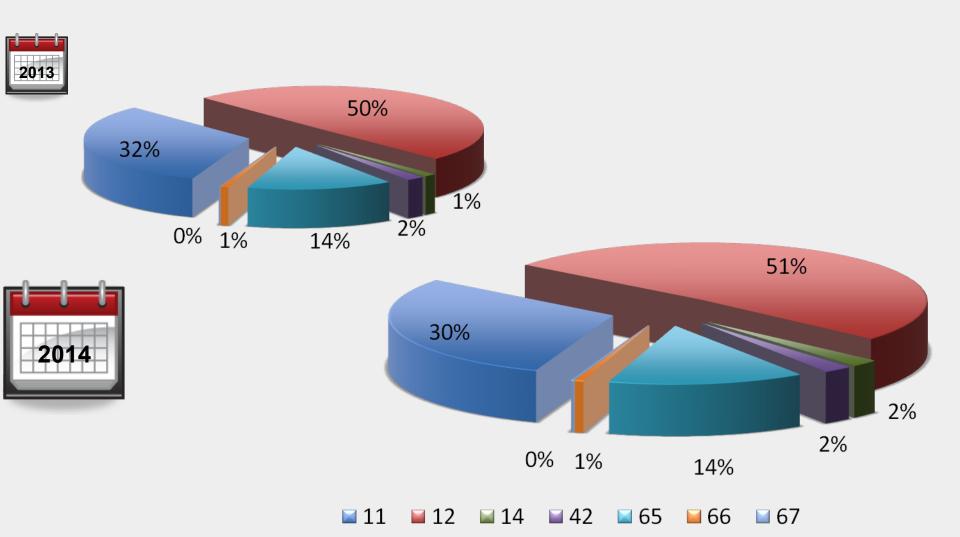
Les dépenses de fonctionnement : comparatif 2014 / 2013

Dépenses (en K€)	Réalisé 2013	Budgétisé 2014	Réalisé 2014 (provisoire)
Charges à caractère général	1 619	1 841	1 508
Charges de personnel	2 502	2 638	2 581
Atténuation de produits	62	102	102
Autres charge gestion courante	718	750	710
Dotations aux amortissements	88	104	104
Charges financières	39	32	32
Charges exceptionnelles	0,4	12	11
Dépenses imprévues	0	315	0
TOTAL	5 028	5 794	5 048
Virement à la section d'investissement		2 722	

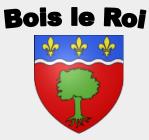




La répartition des dépenses de fonctionnement



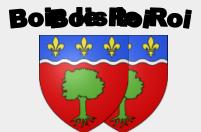




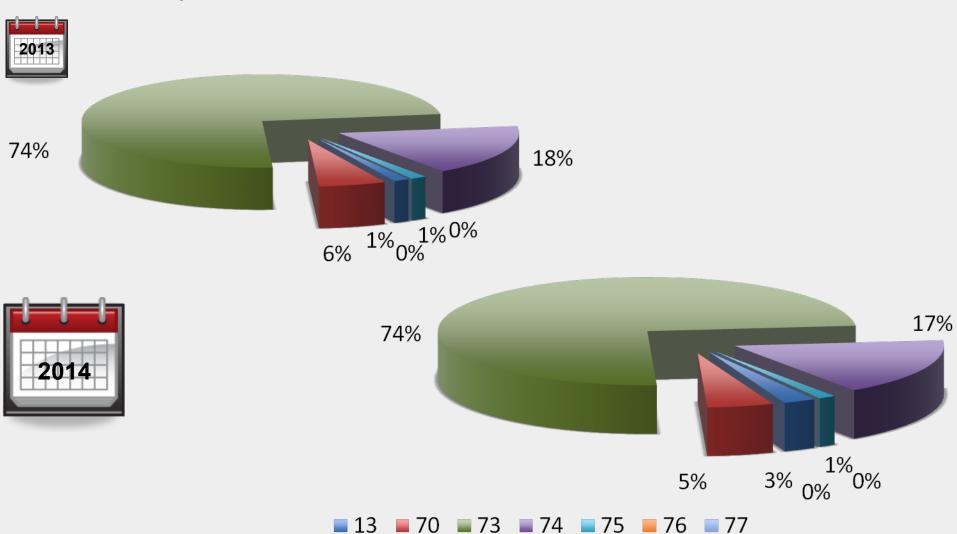
Les recettes de fonctionnement : comparatif 2014 / 2013

Recettes (en K€)	Réalisé 2013	Budgétisé 2014	Réalisé 2014 (provisoire)
Atténuations de charge	81	88	153
Ventes de produits	354	320	314
Impôts et taxes	4 331	4 320	4 442
Dotations Subventions	1 038	1 050	1 041
Autres produits gestion courante	84	83	82
Produits financiers	(0,014)		(0,013)
Produits exceptionnels	(0,003)		(0,022)
TOTAL	5 888	5 861	6 032
Résultat de fonctionnement reporté		2 655	





La répartition des recettes de fonctionnement







La section d'investissement

Situation 2014 (chiffres provisoires)

Dépenses	(en K€)
Emprunts	142
Immobilisations incorporelles	41
Immobilisations corporelles	132
Immobilisations en cours	622
TOTAL	937
Restes à réaliser :	159

Recettes	(en K€)
Amortissements	104
Dotations	1067
Dont : FCTVA	85
TLE	42
Excédent fonctionnement capitalisé	940
Emprunts	0,400
TOTAL	1172
Restes à réaliser :	46







Les dépenses d'investissement

Dépenses (en K€)	Budgétisé 2013	Réalisé 2013	Budgétisé 2014	Réalisé 2014 (provisoire)
Déficit antérieur reporté	202		223	
Dépenses imprévues	245		290	
Opérations patrimoniales			26	
Subventions d'investissement			450	
Emprunts	192	191	144	142
Immobilisations incorporelles	109	24	85	41
Immobilisations corporelles	1 198	415	1 050	132
Immobilisations en cours	2490	312	2 307	622
TOTAL	4 436	942	4 575	937





Zoom sur les immobilisations en 2013 et 2014

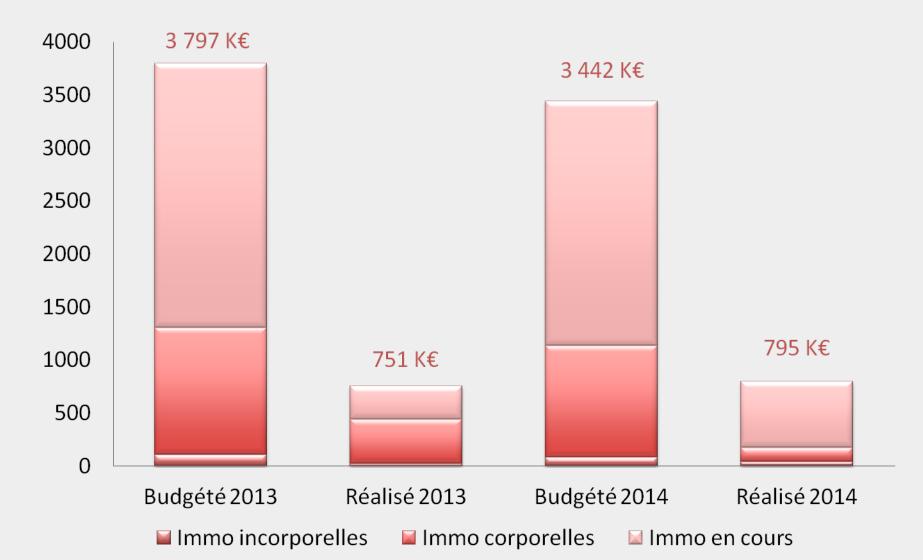
Dépenses (en K€)	Budgétisé 2013	Réalisé 2013	Budgétisé 2014	Réalisé 2014 (provisoire)
Immobilisations incorporelles	109	24	85	41
Immobilisations corporelles	1 198	415	1 050	132
Immobilisations en cours	2490	312	2 307	622
TOTAL IMMOBILISATIONS	3 797	751	3 442	795



Bois le Roi



Zoom sur les immobilisations en 2013 et 2014









Les recettes d'investissement

Recettes (en K€)	Budgétisé 2013	Réalisé 2013	Budgétisé 2014	Réalisé 2014 (provisoire)
Virement section de fonctionnement	2 775		2 722	
Op. patrimoniales			26	
Amortissements	90	88	104	104
Dotations	907	832	1 037	1067
Dont : FCTVA	180	107	84	85
TLE	51	50	13	42
Excédent fonctionnement capitalisé	675	675	940	940
Subventions d'investissement	664		642	
Emprunts		0,382	18	0,400
Autres immobilisations financières			26	
TOTAL	4 436	920	4 575	1172



Les Perspectives 2015





Le budget communal

- **♦** Les perspectives 2015
 - Fonctionnement
 - Investissement





- Poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, rechercher des économies, notamment par la mutualisation des achats, par la passation de marchés
- Réorganiser les services et renforcer les compétences, pour améliorer l'offre de service aux bacots
- Ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale
- Maintenir la capacité d'autofinancement, avec un recours raisonné à l'emprunt, pour engager les investissements nécessaires





- **En fonctionnement : les recettes**
- Ressources fiscales TH TF TFNB: 74 % des recettes
 - Hausse de 0,9 % des valeurs locatives en 2015 (comme en 2014)
 - Maintien des taux d'imposition
- Stabilité des facturations (ALSH, études, halte garderie...): 17 % des recettes
- Forte baisse des dotations de l'Etat : la dotation forfaitaire diminue de 107 000 euros chaque année de 2015 à 2017
- Prorogation du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires



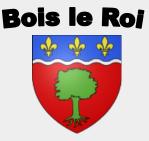


L'évolution de la dotation forfaitaire versée par l'Etat



Estimation selon simulation AMF





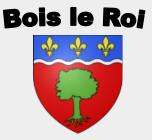
En fonctionnement : les dépenses

Charges de personnel : les évolutions prévisionnelles

- Impact reclassement = 15 K€
- Impact avancement = 5 K€
- Impact recrutements = 80 K€
- Impact GIPA = 11 K€ (calcul 2009 à 2015, selon décret 2009-567)

A noter les charges de personnel liées aux NAP (autour de 20 k€)

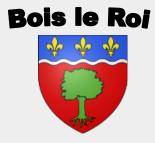




- **En fonctionnement : les dépenses**
- Réfection et entretien de voirie (marché sur 3 ans passé en juillet 2014) en parallèle des projets d'investissement
- Maintien du niveau de soutien aux associations, sur la base d'une enveloppe globale stable
- Poursuite dans la maîtrise des charges à caractère général

Un objectif : préserver un bon niveau d'excédent de fonctionnement pour maintenir l'autofinancement





La section d'investissement

2014 fut une année de transition

2015 - 2017 sera marquée par un programme d'investissement dynamique

Les critères sont réunis pour amorcer dès cette année une politique d'investissement plus forte, qui se poursuivra au cours des années à venir :

- Un excédent de fonctionnement conséquent
- Un faible endettement (la marge d'autofinancement permet une durée théorique de remboursement de la dette sur un an)
- Des taux d'intérêt historiquement bas





L'investissement : perspectives 2015

Après une année de transition en 2014, l'année 2015 sera une année consacrée à la relance de l'effort d'investissement :

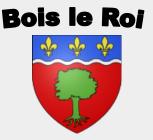
- engagement de plusieurs opérations d'équipement
 (agrandissement école maternelle, rénovation de la mairie, aire de jeux...)
- lancement de plusieurs études préalables à un vaste programme de réhabilitation de la voirie en 2016, 2017 et les années suivantes

Le financement de ces investissements

- Un excédent reporté de plus de 3,5 millions d'euros *
- Le dépôt systématique de dossiers de demandes de subventions
- Un recours modéré à l'emprunt, afin de maintenir les capacités d'autofinancement et de profiter des taux actuellement très bas

^{*} A noter néanmoins le remboursement à prévoir de subventions pour 450 K€ perçues de la DRAC en 2007 et 2009 (incluses dans le résultat de clôture global depuis plusieurs années).





Un zoom sur la dette

Au titre de l'exercice 2014, l'encours de dette communale est passé sous la barre des 1M€ (capital restant dû : 893 k€)

Au titre de l'exercice 2015, la répartition des échéances par prêteur se présente comme suit :

- Caisse française de financement local : 71k€ (soit 58%)
- Crédit Agricole : 44 k€ (soit 36%)
- CAF : 7k€ (soit 6%)





Programmation des projets d'investissements de la commune (2015-2017)



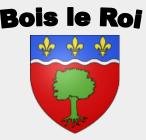
Les projets d'investissements : perspectives 2015 – 2017

Bois le Roi

Les principaux axes

- Cadre de vie : engager des programmes de réhabilitation des chaussées, trottoirs, places, assurer l'embellissement de notre cadre de vie
- Patrimoine communal : rénover les bâtiments
- Vie de l'enfant : faire évoluer les locaux existants, réinstaller la halte garderie
- Vivre ensemble : aménager une aire de jeux, implanter une nouvelle bibliothèque avec des salles pour les associations
- Prévention : assurer la sécurité des Bacots par le renforcement de la prévention, aménager un nouveau local, améliorer l'équipement, mettre en place une vidéoprotection
- Améliorer la qualité du service aux usagers et aux agents : développer l'offre numérique, moderniser les système d'information, faciliter la communication entre la commune et les bacots





Cadre de vie (1)

- Etudes et travaux de réfection et amélioration des rues : 760 k€
 TTC
 - Avenue du 23 Août :
 chaussée, cheminement, enfouissement, plantations
 - Rue Pasteur : réfection de la chaussée et des trottoirs
 - Rue des Foucherolles : chaussée

Subventions envisagées :

ART (département); ERDF (40% du coût de l'enfouissement)





Cadre de vie (1)

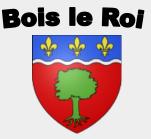
- Etudes et travaux de réfection et amélioration des rues : 760 k€
 TTC
 - Avenue du 23 Août :
 chaussée, cheminement, enfouissement, plantations
 - Rue Pasteur : réfection de la chaussée et des trottoirs
 - Rue des Foucherolles : chaussée



Subventions envisagées :

ART (département) ; ERDF (40% du coût de l'enfouissement)





Cadre de vie (2)

- Aménagement de places : 60 k€ TTC
 - Place Croix Canat
 - Place de la gare : complément d'aménagements
- Arbres: 5,6 k€ TTC
- Mobilier urbain : 80 k€ TTC
- Création ou requalification de trottoirs : 262 k€ TTC
 - Rue des Sesçois, rue de la Messe,
 - Rue de Verdun, rue Carnot,
 - Rue du clos de la Cure
- Création d'une liaison douce

entre la rue de Bellevue et la gare : 90 K€

(subvention maxi de la région 70%)



Cadre de vie (2)

- Aménagement de places : 60 k€ TTC
 - Place Croix Canat
 - Place de la gare : complément d'aménagements
- Arbres: 5,6 k€ TTC
- Mobilier urbain : 80 k€ TTC
- Création ou requalification de trottoirs : 262 k€ TTC
 - Rue des Sesçois, rue de la Messe,
 - Rue de Verdun, rue Carnot,
 - Rue du clos de la Cure
- Création d'une liaison douce
 entre la rue de Bellevue et la gare : 90 K€
 (subvention maxi de la région 70%)

















Cadre de vie (3)

- Études pour la réalisation de travaux de voirie : 122 k€ TTC
 - Allée de Barbeau
 - Avenue du Maréchal Leclerc
 - 2 types de subventions possibles auprès de la Région :
 - sécurité piétons, jusqu'à 70% à proximité du collège, sinon 30%)
 - sécurité vélos, jusqu'à 50% notamment pour les accès vers les bases de loisirs
 - Avenue Alfred Roll
 - Place de la Cité / Place de la République
 - Carrefour Paul Doumer / Foch

- Réalisation des travaux de voirie, sur la base de ces études
 - Phasage à définir selon études



Bois le Roi



Cadre de vie (3)

- Études pour la réalisation de travaux de voirie : 122 k€ TTC
 - Allée de Barbeau
 - Avenue du Maréchal Leclerc



- 2 types de subventions possibles auprès de la Région :
- sécurité piétons, jusqu'à 70% à proximité du collège, sinon 30%)
- sécurité vélos, jusqu'à 50% notamment pour les accès vers les bases de loisirs
- Avenue Alfred Roll
- Place de la Cité / Place de la République
- Carrefour Paul Doumer / Foch

- Réalisation des travaux de voirie, sur la base de ces études
 - Phasage à définir selon études







Patrimoine communal

- Rénovation et amélioration du bâti : 562k€ TTC
 - Mairie: travaux d'extérieurs, toitures, terrasse
 et aménagement intérieur
 Subvention accordée au titre de la DETR de 50 k€
 Subvention prévisionnelle au titre du contrat régional de 82,5 k€
 - Lavoir: rénovation
- Études : 63k€ TTC
 - Église: complément d'étude

(subvention prévisionnelle de 75K€ pour les travaux – contrat régional)





Patrimoine communal

- Rénovation et amélioration du bâti : 562k€ TTC
 - Mairie: travaux d'extérieurs, toitures, terrasse
 et aménagement intérieur
 Subvention accordée au titre de la DETR de 50 k€

Subvention prévisionnelle au titre du contrat régional de 82,5 k€

- Lavoir: rénovation

• Études : 63k€ TTC

Église: complément d'étude

(subvention prévisionnelle de 75K€ pour les travaux – contrat régional)









Vie de l'enfant

- Travaux d'extension : 815 k€ TTC
 - Ecole maternelle: création 2 classes et agrandissement cantine
- Equipement : 20 k€ TTC
 - Ecole maternelle : chaufferie

Une subvention de 141 k€ a été attribuée au titre de la DETR Une subvention de 97,8 k€ a été attribuée par le CR Une subvention de 30 k€ a été accordée au titre du fonds E.CO.LE

- Travaux d'extension : 414 k€ TTC (2016)
 - ALSH (subvention région à hauteur de 51,7K€)
- Aménagement : 60k€ TTC (2015)
 - Halte garderie: aménagement d'un nouvel espace Subvention à demander auprès de la CAF et du conseil départemental



Bois le Roi



Vie de l'enfant

- Travaux d'extension : 815 k€ TTC
 - Ecole maternelle: création 2 classes et agrandissement cantine
- 2015 2016

- Equipement : 20 k€ TTC
 - Ecole maternelle : chaufferie

Une subvention de 141 k€ a été attribuée au titre de la DETR Une subvention de 97,8 k€ a été attribuée par le CR Une subvention de 30 k€ a été accordée au titre du fonds E.CO.LE

- Travaux d'extension : 414 k€ TTC (2016)
 - ALSH (subvention région à hauteur de 51,7K€)
- Aménagement : 60k€ TTC (2015)
 - Halte garderie: aménagement d'un nouvel espace Subvention à demander auprès de la CAF et du conseil départemental









Prévention

- Police municipale : 290 k€ TTC
 - Aménagement d'un nouveau local
 - Véhicule et équipement

Vidéo protection

2 types de subventions possibles :

Subvention DETR (80% maximum).

Subvention FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) (taux de 40 %)





Prévention

- Police municipale : 290 k€ TTC
 - Aménagement d'un nouveau local
 - Véhicule et équipement



Vidéo protection

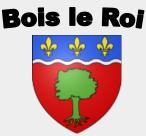
2 types de subventions possibles :

Subvention DETR (80% maximum).



Subvention FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) (taux de 40 %)





Vivre ensemble, culture et association

- Travaux et aménagement : 150 k€ TTC
 - Aire de jeu du clos St père
- Technique : 52 k€ TTC
 - Mairie : matériel technique pour manifestations et équipement scénique
- Études : 30 k€ TTC
 - Nouvelle bibliothèque avec salles pour les associations et activités culturelles (subvention Région sur les travaux : 30%)







Vivre ensemble, culture et association

- Travaux et aménagement : 150 k€ TTC
 - Aire de jeu du clos St père
- Technique : 52 k€ TTC
 - Mairie : matériel technique pour manifestations et équipement scénique
- Études : 30 k€ TTC
 - Nouvelle bibliothèque avec salles pour les associations et activités culturelles (subvention Région sur les travaux : 30%)











Améliorer la qualité du service aux usagers et aux agents : développer l'offre numérique moderniser le système d'information de la mairie et des structures

faciliter la communication entre la commune et les bacots

• Numérique : 100 k€ TTC

Mairie et autres : schémas numériques réseaux,
 matériels et logiciels, matériel technique
 Subvention conseil régional (50%)

- Actes : DETR (70%)

Panneaux lumineux : 30 k€ TTC







Améliorer la qualité du service aux usagers et aux agents : développer l'offre numérique

moderniser le système d'information de la mairie et des structures faciliter la communication entre la commune et les bacots

- Numérique : 100 k€ TTC
 - Mairie et autres : schémas numériques réseaux,
 matériels et logiciels, matériel technique
 Subvention conseil régional (50%)
 - Actes : DETR (70%)
- Panneaux lumineux : 30 k€ TTC



